

## DES DECHETS ISSUS DU TRAITEMENT DES EAUX DE PISCINES ET DES STRUCTURES EN GRAPHITE DE COMBUSTIBLES USÉS

Les déchets décrits dans cette famille sont des déchets pulvérulents de deux types. Il s'agit :

- des composés ayant servi au traitement d'eaux de piscines (résines, zéolithes),
- des structures internes en graphite des combustibles usés de la filière uranium naturel graphite gaz.

La production de ces déchets est pour l'essentiel arrêtée. Seuls les déchets issus du traitement des eaux de piscines sont encore produits, mais en très faible quantité.

Une partie de ces déchets, dont les activités sont incompatibles avec un stockage en surface, est rattachée à la famille F2-4-10.

## DES DÉCHETS ENTREPOSÉS À MARCOULE

Ces déchets sont actuellement entreposés dans des lieux spécifiques, sur le site de Marcoule.

## DES DÉCHETS PRÉVUS EN STOCKAGE AU CENTRE DE STOCKAGE DE L'AUBE

Le dossier technique d'acceptation au centre de stockage de l'Aube est en cours d'élaboration et sera à instruire ultérieurement.

<b>Catégorie</b>	FMA-VC
<b>Secteur(s) économique(s)</b>	Recherche
<b>Propriétaire(s) des déchets</b>	CEA Civil
<b>État de production des déchets</b>	Production terminée
<b>État de production des colis</b>	Non démarré
<b>Appartenance aux différents types de déchets</b>	Fonctionnement - Démantèlement - RCD

## EN CHIFFRES

Déchets présents sur le territoire français et prévisions aux dates de référence

Stock et prévisions	Volume déclaré (en m <sup>3</sup> )
Stock à fin 2023	3 060
Quantité totale prévue à fin 2030	3 060
Quantité totale prévue à fin 2040	3 060

Les volumes de déchets correspondent aux volumes de déchets conditionnés, exprimés dans une unité de compte homogène : le « volume équivalent conditionné »

	Volume déclaré à fin 2021 (en m <sup>3</sup> )	Activité totale déclarée à fin 2021 (en Bq)
<b>Déchets sur site producteur/détenteur</b>		
<b>Déchets stockés dans les centres de l'Andra</b>	0	0
<b>Total à fin 2021</b>	3 060	8,27.10 <sup>14</sup>

## EN SAVOIR PLUS

## Sur le conditionnement

**Traitement/conditionnement :**

Le procédé envisagé par le CEA consisterait dans un premier temps à incorporer les déchets pulvérulents avec une matrice à base de ciment dans un fût en acier inoxydable de 380 litres (taux d'incorporation prévisionnel dans le ciment de l'ordre de 10 %, en masse de déchet sec). Ces fûts devraient ensuite être conditionnés en caisson en béton-fibres cubique, à raison de 4 fûts par conteneur.

**Matrice :** matériau à base de ciment

**Volume industriel du colis :** 4,9 m<sup>3</sup>

**Masse moyenne du colis fini :** 13 tonnes

**Masse moyenne de déchets par colis :** 260 kg

## Sur la radioactivité

**Méthode de détermination :**

L'activité des déchets est déterminée à partir d'analyses sur échantillons (prélèvements dans les différentes fosses d'entreposage).

**L'activité moyenne à la production est de l'ordre de 2,4.10<sup>8</sup> Bq/g de colis fini.**

**Les principaux radionucléides contributeurs sont :**

**α :** <sup>241</sup>Am, <sup>244</sup>Cm

**βγ-vc :** <sup>137</sup>Cs, <sup>137m</sup>Ba, <sup>90</sup>Sr, <sup>90</sup>Y, <sup>241</sup>Pu, <sup>147</sup>Pm

**βγ-vl :** pas de radioélément βγ à vie longue prépondérant

**Puissance thermique moyenne :** négligeable

## Sur les éléments chimiques potentiellement toxiques

Bore, uranium.